

Préalables à la mise en place du projet

L'enseignant doit être en mesure d'accompagner les élèves sur l'eau (permis côtier vivement conseillé, tenue adaptée aux conditions y compris d'ensoleillement)

Vérification administrative de **l'agrément de la base** et des qualifications des encadrants (DSI)

Préciser les **zones de navigation** et particulièrement les zones à risque en fonction des conditions de navigation

Faire le point avec la structure sur les **équipements nécessaires** à disposition des élèves

Prévoir une **check liste à destination des élèves et des familles** pour les équipements obligatoires (combinaison éventuelle, lunette, chapeau, chaussures, serviette...)

Test du savoir nager doit être validé (ASSN Arrêté du 9-7-2015- BOEN n°30 du 23 juillet 2015)

En amont de la séance

Prendre la [météo](#) en amont de la séance

Vérifier les **conditions réelles sur site** et confirmer auprès de la base (RTQ) le maintien de l'activité.

En concertation avec l'intervenant et le chef d'établissement, **ne pas hésiter à renoncer à la séance**.

En cas d'annulation de la séance **informer** la vie scolaire et le chef d'établissement du lieu de repli.

Le jour de la séance

Provoquer **un échange avec l'intervenant** sur le projet de la sortie et s'assurer du respect des [normes d'encadrement](#) (dans le respect de ces normes, il est recommandé de prévoir au moins 2 encadrants dont le professeur notamment pour sécuriser les phases de mise à l'eau et la sortie des engins)

Après l'appel, prévoir une mise à jour des listes d'équipages (si plusieurs élèves sont regroupés au sein des embarcations).

Faire **un « briefing » de présentation de la sortie** et s'assurer que les **règles de sécurité sont intégrées** par les élèves

S'assurer du **démarrage des bateaux de sécurité** et du **fonctionnement des moyens de communication**.

Vérifier les **tenues des élèves** (gilet + sous-cutané, tenue adaptée à la température et aux conditions d'ensoleillement, cheveux noués, bijoux retirés, chaussures fermées) ET le **bon montage du matériel**.

Prévoir **de prendre avec soi les éléments nécessaires à la mise en œuvre de P.A.I** pour d'éventuels élèves concernés.

Mise à l'eau : **pas de mise à l'eau d'élève avant le bateau de sécurité** → respecter l'ordre : 1/ bateau de sécurité 2/ mise à l'eau des embarcations aidée et guidée par un deuxième intervenant

Pendant la sortie, **s'assurer de la proximité des embarcations**

Ne pas hésiter à annuler ou **écourter** une séance en cas de doutes sur les conditions de sécurité (ex. orage brutal).